

SÉANCE ordinaire

Le 1^{er} avril 2019

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Chandler tenue le 1^{er} avril 2019, à 19 h, en la salle du conseil située au 35, rue Commerciale Ouest.

SONT PRÉSENTS : Madame Louise Langlois, maire, madame la conseillère Meggie Ritchie et messieurs les conseillers Bruno-Pierre Godbout, Denis Pelchat, Richard Duguay, Donald Vachon et Gaétan Daraïche

EST ÉGALEMENT PRÉSENT : Monsieur Roch Giroux, directeur général et greffier

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE - VÉRIFICATION DU QUORUM

190401.116 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé madame la conseillère Meggie Ritchie appuyé de monsieur le conseiller Bruno-Pierre Godbout et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel que lu.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE & VÉRIFICATION DU QUORUM
ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
2. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 février 2019 et des séances extraordinaires des 11 et 14 février 2019.
3. CORRESPONDANCE – DEMANDES – AFFAIRES NOUVELLES
4. ADMINISTRATION GÉNÉRALE
 - 4.1 Approbation des comptes à payer;
 - 4.2 Signataires – Contrats de travail pour un employé contractuel yoga – Madame Frédérique Bélanger ;
 - 4.3 Signataires – Contrat relatif à l'application du règlement concernant les chiens ;
 - 4.4 Signataires – Contrat pour bibliothèques autonomes associées ;
 - 4.5 Demande subvention salariale – Journaliers temporaires ;
 - 4.6 Octroi de contrat – Agrandissement et rénovation de la caserne incendie Newport – Architecture ;
 - 4.7 Octroi de contrat — Agrandissement et rénovation de la caserne incendie Newport- Ingénierie
 - 4.8 Embauche – Agente de réception-perception;
 - 4.9 Signataire – Dépôt d'une demande – Climat municipalités 2 – Volet 1 – Étude de faisabilité technique et étude de marché pour le projet SAUVÉR ;
 - 4.10 Octroi de contrat – Écoénergie GPMM – Expertise Énergétique pour l'aréna de Chandler ;
 - 4.11 Expertise géotechnique – Construction d'un bâtiment principal – quartier Newport ;
 - 4.12 AVIS DE MOTION – Modification du règlement numéro 2017-URBA-001 de la Ville de Chandler ;
 - 4.13 Adoption – Projet de règlement numéro 2017-URBA-001-01 modifiant le règlement sur le plan d'urbanisme numéro 2017-URBA-001 de la Ville de Chandler;

- 4.14 Avis de motion – Modification du règlement numéro 2017-Z-001 de la Ville de Chandler ;
- 4.15 Adoption – Premier projet de règlement numéro 2017-Z-001-01 modifiant le règlement de zonage numéro 2017-Z-001 de la Ville de Chandler ;
- 4.16 Octroi de contrat – TETRA TECH - Réfection des services sur la rue Christophe-Coté - Validation, relevés, conception, plans et devis définitifs, bordereau et appel d'offres ;
- 4.17 Octroi de contrat – Réfection des services sur la rue Christophe Coté - Étude géotechnique ;
- 4.18 Octroi de contrat Raymond Chabot Grant Thornton – Audit ;
- 4.19 Octroi de contrat – Équipement Beuchesne Inc. – Fourniture d'un chargeur sur roues usagés ;
- 4.20 Recommandation de paiement – Huard Électrique Inc. – Lumières de rues ;
- 4.21 Recommandation de paiement – Automobiles Mauger Ford Inc.
- 4.22 Nomination - Représentant de la municipalité - AGA carrefour action municipale ;
- 4.23 Entente de médiation pour plainte de harcèlement psychologique – Dossier CNESST 100012837 ;
- 4.24 Entente de médiation pour plainte de harcèlement psychologique – Dossier CNESST 100012834 ;
- 4.25 Demande de dérogation – Dépôt à neige – Ministère de l'environnement ;
- 5. PROPOS DU MAIRE
- 6. PÉRIODE DE QUESTIONS & LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE
 - 6.1 Période de questions de l'assemblée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

190401.117 ADOPTION DES PROCES-VERBAUX

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Pelchat, appuyé de monsieur le conseiller Donald Vachon et unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 mars 2019 et des séances extraordinaires des 14 et 19 mars 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

190401.118 DEMANDE(S)

Pour donner suite à la demande d'aide financière déposée à la Ville de Chandler, il est unanimement résolu que ce conseil accorde les montants suivants:

Demande de don - Fondation Michel Lancup Inc.	175 \$
Guillaume Bourdage (Hockey NB AAA)	75 \$
Marie-France Duguay (Coupe Dodge Féminin)	150 \$
Centre de formation professionnelle Chandler-Bonaventure	175 \$
TOTAL	575 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

190401.119 APPROBATION DES COMPTES À PAYER

Il est proposé par monsieur le conseiller Bruno-Pierre Godbout, appuyé de madame la conseillère Meggie Ritchie et unanimement résolu d'approuver les comptes à payer représentant pour le journal des achats du mois de décembre 2018 un montant de 51 716.46 \$, et d'approuver les comptes à payer du mois mars 2019 représentant de pour le journal des achats un montant de 289 127.58 \$ et de 70 617.95 \$ pour le journal des achats en lot.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

190401.120 SIGNATAIRES – CONTRATS DE TRAVAIL POUR UN EMPLOYÉ CONTRACTUEL YOGA – MADAME FRÉDÉRIQUE BÉLANGER

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Pelchat, appuyé de monsieur le conseiller Donald Vachon et unanimement que ce conseil autorise madame Louise Langlois et monsieur Roch Giroux, respectivement maire et directeur général à signer pour et au nom de la Ville les contrats de travail pour un employé contractuel « yoga » - Madame Frédérique Bélanger, ci-dessous :

Période	Montant
Lundi-jeudi – session mai 2019	2 015 \$
Jeudi – session détente – mai 2019	775 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

190401.121 SIGNATAIRES – CONTRAT RELATIF À L'APPLICATION DU RÈGLEMENT CONCERNANT LES CHIENS

Il est proposé par monsieur le conseiller Bruno-Pierre Godbout, appuyé de madame la conseillère Meggie Ritchie et unanimement que ce conseil autorise madame Louise Langlois et monsieur Roch Giroux, respectivement maire et directeur général à signer pour et au nom de la Ville le contrat relatif à l'application du règlement concernant les chiens.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

190401.122 SIGNATAIRES – CONTRAT POUR BIBLIOTHÈQUES AUTONOMES ASSOCIÉES

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Pelchat, appuyé de monsieur le conseiller Richard Duguay et unanimement que ce conseil autorise madame Louise Langlois et monsieur Roch Giroux, respectivement maire et directeur général à signer pour et au nom de la Ville le contrat pour bibliothèques autonomes associées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

190401.123 DEMANDE SUBVENTION SALARIALE – JOURNALIERS TEMPORAIRES

Il est proposé par monsieur le conseiller Donald Vachon, appuyé de monsieur le conseiller Richard Duguay et unanimement résolu que ce conseil résolu d'autoriser monsieur Jean Bélanger, directeur administratif, à déposer une demande de subvention salariale auprès d'Emploi-Québec concernant l'embauche de deux (2) journaliers temporaires pour la Ville de Chandler.

Il est de plus résolu d'autoriser monsieur Jean Bélanger, à signer, pour et au nom de la ville tout document, pertinent, requis et nécessaire pour donner plein et entier effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

190401.124 OCTROI DE CONTRAT – AGRANDISSEMENT ET RÉNOVATION DE LA CASERNE INCENDIE NEWPORT - ARCHITECTURE

CONSIDÉRANT l'appel d'offres de service en architecture pour le projet de la caserne de Newport;

Il est proposé par monsieur le conseiller Bruno-Pierre Godbout, appuyé de monsieur le conseiller Denis Pelchat et unanimement résolu que ce conseil octroi le contrat en architecture à Jean-Luc Heyvang, architecte O.A.Q., au montant total de 24 949.58 \$, toutes taxes comprises, pour la caserne incendie à Newport.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

190401.125 OCTROI DE CONTRAT — AGRANDISSEMENT ET RÉNOVATION DE LA CASERNE INCENDIE NEWPORT- INGÉNIERIE

CONSIDÉRANT l'appel d'offres de service en architecture pour le projet de la caserne de Newport;

Il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Daraïche, appuyé de monsieur le conseiller Donald Vachon et unanimement résolu que ce conseil octroi le contrat en ingénierie à Kwatroe, au montant total de 21 700 \$, toutes taxes non comprises, pour la caserne incendie à Newport.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

190401.126 EMBAUCHE – AGENTE DE RECEPTION-PERCEPTION

Il est proposé par monsieur le conseiller Bruno-Pierre Godbout, appuyé de monsieur le conseiller Gaétan Daraïche et unanimement résolu que ce conseil approuve l'embauche de madame Élodie Cormier à titre d'agente de réception/perception, personne salariée régulière saisonnière, à raison de 20 semaines par année.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

190401.127 SIGNATAIRE – DÉPÔT D’UNE DEMANDE – CLIMAT MUNICIPALITÉS 2 – VOLET 1 – ÉTUDE DE FAISABILITÉ TECHNIQUE ET ÉTUDE DE MARCHÉ POUR LE PROJET SAUVÉR

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Pelchat, appuyé de madame la conseillère Meggie Ritchie et unanimement résolu que ce conseil autorise l'étude de faisabilité technique et étude de marché pour le projet SAUVÉR.

De plus, il a été résolu que monsieur Roch Giroux, directeur général et greffier, agisse au nom de la Ville de Chandler auprès du MELCC pour la présentation et la gestion du projet. La Ville de Chandler s'engage à payer sa part des coûts admissibles, soit un minimum de 25 % des dépenses admissibles.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

190401.128 OCTROI DE CONTRAT – ÉCOÉNERGIE GPMM – EXPERTISE ÉNERGÉTIQUE POUR L'ARÉNA DE CHANDLER

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Pelchat, appuyé de monsieur le conseiller Richard Duguay et unanimement résolu que ce conseil accepte la proposition d'expertise énergétique pour l'aréna de Chandler présentée par Econergie GPMM pour un montant forfaitaire d'environ 12 035 \$, taxes non comprises.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

190401.129 EXPERTISE GEOTECHNIQUE – CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT PRINCIPAL – QUARTIER NEWPORT

CONSIDÉRANT que Monsieur Gaétan Fullum a déposé en novembre 2018 une demande de permis de construction pour une habitation résidentielle, sur le lot 5 072 162, quartier Newport ;

CONSIDÉRANT que c'est suite à un incendie qui a détruit sa maison située au 10 avenue Fullum, survenu le 27 mai 2018, que monsieur Fullum a déposé une demande à la ville pour se rebâtir exactement au même endroit ;

CONSIDÉRANT que la fondation existante, ayant été épargnée par l'incendie, empiète de quelques mètres dans la bande de protection prévue à l'article 125.1 du règlement de zonage 2017-Z-001 de la Ville de Chandler, où la construction y est prohibée ;

CONSIDÉRANT que le demandeur a déposé en novembre 2018 une expertise géotechnique pour la reconstruction de son bâtiment produite par un ingénieur de la compagnie Englobe qui conclut que « selon les informations recueillies lors de la visite de terrain, aucun risque d'érosion ou de

mouvement de terrain qui pourrait présenter un danger pour la sécurité des biens et des personnes n'est à prévoir à l'endroit de la construction projetée, et ce, sur un horizon de 45 ans. » ;

CONSIDÉRANT que monsieur Fullum devra fournir une attestation que son installation septique, datant de 2005, est encore fonctionnelle et aux normes;

CONSIDÉRANT que le demandeur devra satisfaire aux autres normes contenues dans les règlements municipaux afin d'obtenir son permis de construction ; entre autres celles de fournir un certificat de location produit par un arpenteur-géomètre ainsi que les plans d'architecture et de structure de la construction à venir de l'architecte ;

CONSIDÉRANT que le dossier a été présenté au comité consultatif d'urbanisme lors d'une séance tenue le 28 mars 2019 ;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Daraïche, appuyé de monsieur le conseiller Bruno-Pierre Godbout et unanimement résolu que ce Conseil accepte, favorablement, la recommandation du CCU concernant la demande de construction empiétant dans la bande de protection tel que déposé par le demandeur (résolution 19-U-03)

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

190401.130 AVIS DE MOTION – MODIFICATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2017-URBA-001 DE LA VILLE DE CHANDLER

AVIS DE MOTION est donné par monsieur le conseiller Gaétan Daraïche que lors d'une séance ultérieure de ce Conseil, un règlement modifiant le règlement sur le plan d'urbanisme numéro 2017-URBA-001 de la Ville de Chandler sera adopté.

Tous les conseillers recevront une copie du projet de règlement numéro 2017-URBA-001-01. En conséquence, une dispense de lecture est demandée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

190401.131 ADOPTION – PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2017-URBA-001-01 MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR LE PLAN D'URBANISME NUMÉRO 2017-URBA-001 DE LA VILLE DE CHANDLER

CONSIDÉRANT que le conseil peut, en vertu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, adopter des règlements d'urbanisme et les modifier suivant les dispositions de la loi;

CONSIDÉRANT que le règlement numéro 2017-URBA-001, est entré en vigueur le 12 juillet 2018;

CONSIDÉRANT la volonté du conseil d'adopter des modifications à sa réglementation d'urbanisme pour une meilleure administration de celle-ci et pour assurer la concordance au Schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC du Rocher-Percé, tel que modifié par le règlement numéro 308-2018 ;

CONSIDÉRANT que le règlement de zonage sera également modifié par concordance pour être conforme au plan d'urbanisme modifié par la présente ;

CONSIDÉRANT la résolution numéro 190401.130 ayant pour objet la modification de certaines dispositions du règlement sur le plan d'urbanisme ;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller Richard Duguay appuyé de monsieur le conseiller Donald Vachon et
RÉSOLU

QUE le conseil municipal adopte, par la présente, le document intitulé « Projet de règlement numéro 2017-URBA-001-01 amendant le règlement sur le plan d'urbanisme numéro 2017-URBA-001 de la Ville de Chandler ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

190401.132 AVIS DE MOTION – MODIFICATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2017-Z-001 DE LA VILLE DE CHANDLER

AVIS DE MOTION est donné par monsieur le conseiller Bruno-Pierre Godbout qu'à une prochaine séance de ce Conseil, il y aura adoption d'un projet de règlement numéro 2017-Z-001-01, modifiant le règlement de zonage numéro 2017-Z-001.

Tous les conseillers recevront une copie du projet de règlement numéro 2017-Z-001-01. En conséquence, une dispense de lecture est demandée, conformément aux articles 124 à 137.17 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

190401.133 ADOPTION – PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2017-Z-001-01 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 2017-Z-001 DE LA VILLE DE CHANDLER

CONSIDÉRANT que le conseil peut, en vertu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, adopter des règlements d'urbanisme et les modifier suivant les dispositions de la loi;

CONSIDÉRANT que le règlement numéro 2017-Z-001, est entré en vigueur le 12 juillet 2018;

CONSIDÉRANT la volonté du conseil d'adopter des modifications à sa réglementation d'urbanisme pour une meilleure administration de celle-ci;

CONSIDÉRANT la résolution numéro 190401.132 ayant pour objet la modification de certaines dispositions du règlement de zonage;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par Donald Vachon appuyé de madame la conseillère Meggie Ritchie et RÉSOLU :

QUE le conseil municipal adopte, par la présente, le document intitulé « Premier projet de règlement numéro 2017-Z-001-01 amendant le règlement de zonage numéro 2017-Z-001 de la Ville de Chandler ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

190401.134 OCTROI DE CONTRAT – TETRA TECH - REFECTION DES SERVICES SUR LA RUE CHRISTOPHE-COTE - VALIDATION, RELEVÉS, CONCEPTION, PLANS ET DEVIS DÉFINITIFS, BORDEREAU ET APPEL D'OFFRES

Il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Daraïche, appuyé de monsieur le conseiller Denis Pelchat et unanimement résolu que ce conseil octroi le contrat de services professionnels pour réaliser la conception et préparer les plans et devis détaillés des infrastructures souterraines et de la voirie de la rue Christophe-Côté, entre la rue Potvin et la rue Dr Allard, au montant total de 42 875 \$, taxes non incluses, à la Firme TETRATECH INC.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

190401.135 OCTROI DE CONTRAT – RÉFECTION DES SERVICES SUR LA RUE CHRISTOPHE COTE - ÉTUDE GÉOTECHNIQUE

Il est proposé par monsieur le conseiller Bruno-Pierre Godbout, appuyé de monsieur le conseiller Donald Vachon et unanimement résolu que ce conseil octroie le contrat pour la réalisation de l'étude géotechnique dans le cadre du projet de réfection des services dans les rues Christophe-Côté et Comeau, au montant total de 13 739.51 \$, toutes taxes comprises, à la firme Englobe.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

190401.136 OCTROI DE CONTRAT RAYMOND CHABOT GRANT THORNTON – AUDIT

Il est proposé par madame la conseillère Meggie Ritchie, appuyé de monsieur le conseiller Gaétan Daraïche et unanimement résolu que

ce conseil octroie le contrat à Raymond Chabot Grant Thornton pour l'audit de la Ville de Chandler au tarif proposé ci-dessous :

Période	Tarif (taxes non comprises)
31 décembre 2019	24 500 \$
31 décembre 2020	25 750 \$
31 décembre 2021	27 100 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

190401.137 OCTROI DE CONTRAT – ÉQUIPEMENT BEAUCHESNE INC. – FOURNITURE D'UN CHARGEUR SUR ROUES USAGE

CONSIDÉRANT l'appel d'offres pour la fourniture d'un chargeur sur roues usagé;

CONSIDÉRANT le résultat des soumissions ci-dessous mentionné;

Il est proposé par monsieur le conseiller Bruno-Pierre Godbout, appuyé de monsieur le conseiller Donald Vachon et unanimement résolu que ce conseil octroie le contrat au plus bas soumissionnaire conforme, Équipement Beausnesne Inc., au montant total de 218 130.57 \$, toutes taxes incluses.

SOUSSIONNAIRE	MONTANT (toutes taxes comprises)
Équipement Beausnesne Inc.	218 130.57 \$
Longus Inc.	291 655.13 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

190401.138 RECOMMANDATION DE PAIEMENT – HUARD ÉLECTRIQUE INC. – LUMIÈRES DE RUES

Il est proposé par monsieur le conseiller Richard Duguay, appuyé de monsieur le conseiller Gaétan Daraïche et unanimement résolu que ce conseil autorise le paiement de la facture numéro 10391 de Huard Électrique Inc., au montant total de 13 933.29 \$, toutes taxes incluses, pour l'achat de lumières de rues (résolution numéro 181001.335).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

190401.139 RECOMMANDATION DE PAIEMENT – AUTOMOBILES MAUGER FORD INC.

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Pelchat, appuyé de monsieur le conseiller Donald Vachon et unanimement résolu que ce conseil autorise le paiement des factures en lien avec l'achat de

trois (3) camionnettes neuves chez Automobiles Mauger Ford Inc.
(résolution numéro 190204.050)

Numéro de commande	Montant (TTC)
M154 F1E	46 576.07 \$
M153 F1E	42 357.64 \$
M150 F2B	52 655.73 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**190401.140 NOMINATION - REPRÉSENTANT DE LA MUNICIPALITÉ - AGA
CARREFOUR ACTION MUNICIPALE**

Il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Daraïche, appuyé de madame la conseillère Meggie Ritchie et unanimement résolu que ce conseil propose la candidature de monsieur Bruno-Pierre Godbout au poste de membre du conseil d'administration du Carrefour Action Municipale pour la Ville de Chandler.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**190401.141 ENTENTE DE MÉDIATION POUR PLAINTÉ DE HARCÈLEMENT
PSYCHOLOGIQUE – DOSSIER CNESST 100012837**

CONSIDÉRANT la plainte déposée dans le dossier CNESST 100012837;

CONSIDÉRANT l'entente de règlement hors Cour intervenue en médiation, laquelle doit demeurer strictement confidentielle;

CONSIDÉRANT le projet d'entente de règlement hors Cour préparé par Me Asselin de Morency Avocats;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Daraïche, appuyé de monsieur le conseiller Donald Vachon et résolu :

D'AUTORISER monsieur le conseiller Bruno-Pierre Godbout, à titre de représentant de la Ville de Chandler, à signer l'entente intervenue au terme de l'exercice de médiation devant la CNESST dans le dossier 100012837 et à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de cette entente.

Messieurs les conseillers Denis Pelchat et Richard Duguay émettent leur dissidence.

Madame le maire, Louise Langlois, donne son opinion indiquant qu'elle est contre la résolution. Elle explique qu'elle n'a reçu aucune information concernant ce projet de résolution. Madame Langlois prétend que l'article 319 de la Loi sur les Cités et Villes n'a pas été respecté.

ADOPTÉE À MAJORITÉ

190401.142 ENTENTE DE MÉDIATION POUR PLAINTE DE HARCÈLEMENT PSYCHOLOGIQUE – DOSSIER CNESST 100012834

CONSIDÉRANT la plainte déposée dans le dossier CNESST 100012834;

CONSIDÉRANT l'entente de règlement hors Cour intervenue en médiation, laquelle doit demeurer strictement confidentielle;

CONSIDÉRANT le projet d'entente de règlement hors Cour préparé par Me Asselin de Morency Avocats;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Daraïche, appuyé de monsieur le conseiller Donald Vachon et résolu :

D'AUTORISER monsieur le conseiller Bruno-Pierre Godbout, à titre de représentant de la Ville de Chandler, à signer l'entente intervenue au terme de l'exercice de médiation devant la CNESST dans le dossier 100012834 et à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de cette entente.

Messieurs les conseillers Denis Pelchat et Richard Duguay émettent leur dissidence.

Madame le maire, Louissette Langlois, donne son opinion indiquant qu'elle est contre la résolution. Elle explique qu'elle n'a reçu aucune information concernant ce projet de résolution. Madame Langlois prétend que l'article 319 de la Loi sur les Cités et Villes n'a pas été respecté.

ADOPTÉE À MAJORITÉ

190401.143 DEMANDE DE DÉROGATION – DÉPÔT À NEIGE – MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT

CONSIDÉRANT que la capacité d'entreposage autorisée par le certificat d'autorisation émis par le Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques est de 26 000 mètres cubes ;

CONSIDÉRANT que l'hiver 2018-2019 a été exceptionnel en termes de quantité de neige au sol ;

CONSIDÉRANT qu'il y aura assurément d'autre chutes de neige d'ici la fin de la saison et que nous devons déneiger les rues et transporter la neige pour la sécurité des citoyens ;

CONSIDÉRANT que nous anticipons dépasser la quantité de neige autorisée par le Ministère;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller

Richard Duguay, appuyé de monsieur le conseiller Denis Pelchat et unanimement résolu que le Conseil de la Ville de Chandler demande au Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques une dérogation relativement à la quantité de neige permise dans son site de neige usée pour lui permettre d'entreposer 32 000 mètres cubes, pour la saison 2018-2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

190401.144 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur le conseiller Bruno-Pierre Godbout propose la levée de l'assemblée à 20 h 27.

VILLE DE CHANDLER

Madame Louise Langlois signe sous réserve de son vote contre les résolutions numéro 190401.141 et 190401.142

Louise Langlois
Maire

Roch Giroux
Directeur général et greffier